unisanté
Centre universitaire de médecine générale et santé publique • Lausanne

Unil.

Pointage annuel du profil des usagères et des usagers (PAPU) des centres d'accueil à bas-seuil du canton de Vaud : Evolution des principaux indicateurs entre 2017 et 2025

Aurélien Baud, Sophie Stadelmann, Sanda Samitca

Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique & Université de Lausanne

Novembre 2026

Contexte

Développés dès les années 1970, les centres d'accueil à bas-seuil (CABS) offrent différentes prestations qui visent en premier lieu l'aide à la survie des consommatrices et consommateurs de substances psychoactives et la diminution des risques liés à la consommation, en particulier les risques infectieux (VIH et hépatites). Ils ont également une mission d'orientation dans le réseau, avec pour objectif à long-terme la réintégration sociale des consommatrices et consommateurs. Le terme « bas-seuil » fait référence au seuil d'accessibilité, par opposition aux services à seuil plus élevé dans lesquels l'accès nécessite, par exemple, un enregistrement nominatif et/ou un engagement d'abstinence. Ainsi, les CABS se définissent par leur facilité d'accès, le respect de l'anonymat et la gratuité ou le faible coût de leurs services. A l'heure actuelle, le canton de Vaud compte sept structures de ce type, gérées par quatre organismes : la Fondation ABS à Lausanne[a], Zone Bleue à Yverdon, Entrée de Secours à Morges et à Nyon et la Fondation AACTS à Vevey[1].

Le Pointage annuel du profil des usagères et usagers (PAPU) est une étude menée, depuis 2016, dans l'ensemble des CABS du canton de Vaud durant la semaine du premier lundi de novembre. Cette étude permet de suivre le profil sociodémographique, les consommations de substances psychoactives et les prises de risques associées, ainsi que l'état de santé de la population qui fréquente ces CABS[b]. Le présent document fait une synthèse des données collectées en 2025 et met en perspective l'évolution des principaux indicateurs depuis 2017[c,d].

Résultats

En 2025, le questionnaire PAPU a été proposé à 423 personnes différentes, soit un nombre de personnes moindre qu'en 2024 (n=491), mais supérieur à l'effectif de 2023 (n=414). Au total, 290 questionnaires valides ont pu être utilisés pour effectuer les analyses ; 133 personnes ayant refusé de participer. En 2025, le taux de participation s'élève à 68.6%, soit un taux légèrement plus élevé que l'année dernière (65.6% en 2024, Figure 1). Ce taux reste toutefois très variable entre les structures (minimum : 32.9% ; maximum : 99.2%).

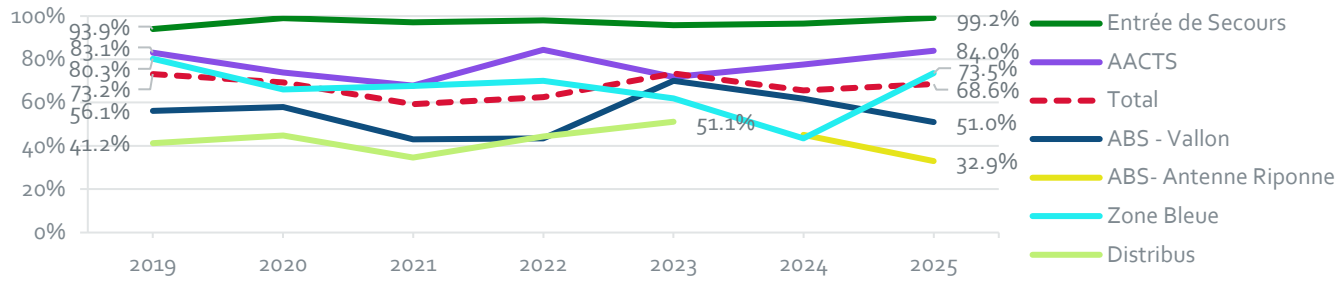


Figure 1 Taux de participation à l'enquête PAPU, par structure, entre 2019 et 2025 (%)

[a] La Fondation ABS gère trois structures : Le Passage, L'Espace de consommation sécurisé (ECS) du Vallon et l'Antenne ECS-Riponne (ouverte en mai 2024). Le Distribus qui se distinguait des autres CABS par le fait qu'il s'agit d'une structure mobile (un bus), a été inclus dans l'étude à partir de 2017 jusqu'à sa fermeture en 2024.

[b] Pour plus d'informations concernant les indicateurs utilisés voir le dernier rapport reprenant l'ensemble des indicateurs[2].

[c] L'intégration du Distribus à l'échantillon à partir de 2017 ne permet pas d'inclure les données récoltées en 2016 dans la comparaison.

[d] Une note méthodologique est disponible à la fin du document.

La participation dans les structures d'ABS au Vallon a diminué de manière importante entre 2023 et 2025 (70.0% *vs* 51.0%). Il en va de même pour l'Antenne ECS-Riponne (45.1% en 2024 *vs* 32.9% en 2025).

En 2025, la proportion de répondant·es indiquant fréquenter un CABS au moins une fois par semaine est stable par rapport aux années précédentes (80.6%). On constate toutefois que la part de répondant·es indiquant venir à l'Antenne ECS-Riponne tous les jours a fortement diminué par rapport à l'année précédente (42.6% en 2024 *vs* 18.5% en 2025). A l'inverse, la proportion de répondant·es déclarant s'y rendre une ou quelques fois par semaine est passée de 46.3% en 2024 à 70.4% en 2025.

En 2025, le questionnaire a été proposé en français ou en anglais. Quasiment tous les questionnaires retournés sont en français (96.9%). C'est à AACTS que les questionnaires traduits ont suscité le plus d'intérêt (14.3% des questionnaires retournés en 2025). En outre, en 2025, 17.3% des répondant·es ont complété le questionnaire de l'enquête avec l'aide d'une tierce personne, une proportion qui a diminué depuis 2023 (26.7%). Entre 2024 et 2025, c'est en particulier à Zone Bleue (22.7% en 2024 *vs* 12.5% en 2025) et à l'Antenne ECS-Riponne (27.3% en 2024 *vs* 15.4% en 2025) que ces taux ont diminué.

Caractéristiques sociodémographiques

Parmi l'ensemble des répondant·es, 23.1% sont des femmes, soit une proportion stable depuis le début des mesures. Il faut toutefois relever une augmentation importante de la proportion de femmes à l'Antenne ECS-Riponne (21.8% en 2024 *vs* 40.7% en 2025), ce qui en fait la structure avec proportionnellement le plus de femmes. A l'inverse, avec 16.7% en 2025, c'est à AACTS qu'on retrouve proportionnellement le moins de femmes.

La tranche d'âge à laquelle appartient la population accueillie varie selon les CABS, la tendance globale indique toutefois que la population fréquentant les CABS vaudois est vieillissante. Ainsi, entre 2017 et 2025, la proportion de répondant·es de plus de 55 ans est passée de 7.7% à 23.5% (Figure 2). A l'opposé, le taux de jeunes de moins de 30 ans est passé de 13.0% à 7.6% sur la même période ; dans certains CABS, un nombre très faible, voire nul, de répondant·es de moins de 30 ans a été mesuré en 2025.

Plus de la moitié des personnes accueillies dans les CABS en 2025 a la nationalité suisse (61.5%). Parmi celles ne l'ayant pas, 29.3% ne disposaient pas d'un permis de séjour valable en 2025, une proportion légèrement plus faible qu'en 2024 (36.5%)[e].

En termes de logement, en 2025, près des deux tiers des répondant·es ont déclaré bénéficier d'un domicile fixe privé (61.9%), un cinquième a déclaré vivre dans la rue (18.2%), 11.4% en logement provisoire, 4.3% en hébergement d'urgence, 3.6% en institution et 0.7% en prison. La répartition des bénéficiaires des CABS dans ces différentes

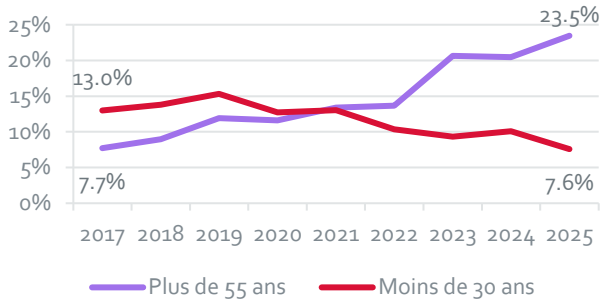
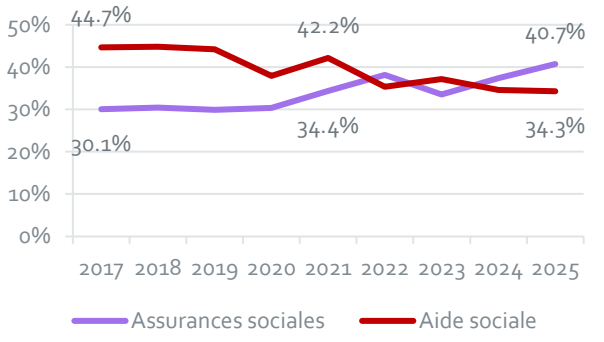


Figure 2 Evolution des proportions de répondant·es de moins de 30 ans et de plus de 55 ans, entre 2017 et 2025 (%)

catégories a peu changé au cours des dernières éditions de l'étude. Sur le long terme toutefois, on observe une légère augmentation de la part de répondant·es SDF (logement provisoire, hébergement d'urgence ou rue), passée de 27.7% en 2017 à 33.8% en 2025. Cette augmentation concerne particulièrement les structures d'ABS au Vallon et AACTS. Parmi les répondant·es SDF, en 2025, 31.5% ont indiqué être SDF depuis moins de 6 mois, 21.7% depuis 6 à 11 mois, 29.4% depuis 1 à 5 ans et 17.4% depuis plus de 5 ans.

Les deux principales sources de revenus des bénéficiaires des CABS sont les assurances sociales (assurance invalidité, chômage, AVS, etc.) et l'aide sociale. La part de répondant·es bénéficiant des assurances sociales a progressivement augmenté (30.1% en 2017 *vs* 40.7% en 2025, Figure 3), à l'inverse de l'aide sociale qui a quant à elle diminué (44.7% en 2017 *vs* 34.3% en 2025). Même si elles sont citées par moins de répondant·es, d'autres sources de revenus existent : 10.8% ont indiqué recevoir un soutien financier de la part de leur famille, ami·es et/ou compagne ou compagnon, 9.5% bénéficier de revenus illégaux (dont le deal), 9.3% disposer d'un travail à temps partiel, 8.9% avoir un travail irrégulier temporaire, 8.3% faire la manche, 6.7% disposer d'un travail à plein temps, 1.1% tirer leurs revenus du travail du sexe et 3.5% avoir d'autres sources de revenus (parmi lesquelles ont été mentionnés en 2025 : les économies et l'immobilier)[f].

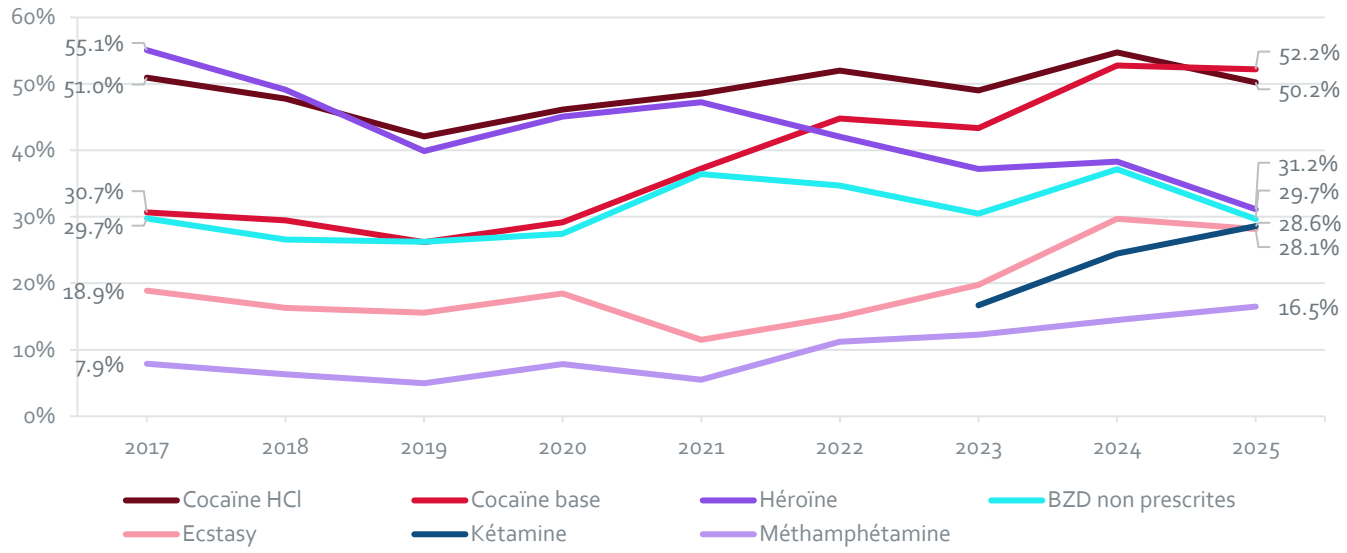


Plusieurs sources de revenus différentes pouvaient être indiquées par les répondant·es.

Figure 3 Evolution des deux principales sources de revenu des répondant·es, entre 2017 et 2025 (%)

[e] Le taux de non-réponse à cette question s'élève à 12.4%, relativisant la généralisation de ce taux à l'ensemble de la population interrogée.

[f] Les répondant·es pouvaient indiquer plusieurs sources de revenus différentes.



Cette figure présente les principales substances illégales consommées (à l'exception du cannabis), ainsi que celles pour lesquelles nous constatons une évolution importante en 2025 des proportions de personnes ayant indiqué une consommation dans les 30 derniers jours.

Figure 4 Consommation de stupéfiants au cours des 30 derniers jours, entre 2017 et 2025 (%)

La part de répondant·es ayant passé parfois ou souvent toute une journée sans manger par manque de moyens au cours des 30 derniers jours avait diminué entre 2017 et 2020 (45.6% *vs* 32.1%) avant d'augmenter à nouveau ces cinq dernières années (39.2% en 2025). En 2025, cette proportion était particulièrement élevée parmi les répondant·es de l'Antenne ECS-Riponne (66.7%).

Consommation de substances psychoactives

Une large majorité des répondant·es du PAPU (96.4%) ont consommé au moins une substance psychoactive au cours des 30 derniers jours en 2025.Cette proportion a peu évolué depuis 2017. La part de répondant·es ayant consommé au moins un stupéfiant (hors cannabis) a, en revanche, proportionnellement augmenté depuis 2019 passant de 69.0% à 76.2% en 2025. Cette observation peut s'expliquer notamment par l'augmentation, ces dernières années, de la proportion de répondant·es ayant consommé de la cocaïne base[g], de la kétamine, des métamphétamines ou, dans une moindre mesure, de l'ecstasy (Figure 4). La proportion de répondant·es ayant consommé de l'héroïne a, en revanche, fortement diminué par rapport à 2017 (55.1% *vs* 31.2%).

Au total, en 2025, les substances consommées au cours des 30 derniers jours par le plus de répondant·es restent le tabac (87.3%), l'alcool (73.6%) et le cannabis (66.1%). On trouve ensuite la cocaïne base (52.2%), la cocaïne HCl[h] (50.2%), l'héroïne (31.2%), les BZD non prescrites (29.7%), la kétamine (28.6%) et l'ecstasy (28.1%). Les autres substances sont consommées par moins de 20% des répondant·es et sont ainsi moins représentées parmi la population fréquentant les CABS.

En outre, après le cannabis (35.7% en 2025), la cocaïne base et la cocaïne HCl sont les substances illégales consommées quotidiennement par le plus de répondant·es (respectivement, 26.1% et 18.5%). En 2025, 13.6% des répondant·es ont également indiqué avoir consommé des BZD non prescrites tous les jours. Cette proportion s'élève à 10.2% concernant l'héroïne, tandis qu'elle est de 6.2% pour la morphine. Moins de 5% des répondant·es ont indiqué consommer tous les jours ou presque chacune des autres substances illégales mentionnées.

La moitié des répondant·es ayant indiqué consommer des stupéfiants (à l'exception du cannabis) en ont consommé plusieurs au cours des 30 derniers jours (50.0% en 2025), soit une proportion stable. En 2025, parmi ces répondant·es, 38.4% ont indiqué avoir consommé au moins de la cocaïne HCl et de l'héroïne et 40.7% au moins de la cocaïne base et de l'héroïne au cours des 30 derniers jours.

En 2025, parmi les personnes ayant consommé de la cocaïne base au cours des 30 derniers jours, la part indiquant avoir transformé elles ou eux-mêmes leur cocaïne HCl en cocaïne base est de 52.1% (67.7% en 2024). 13.7% des répondant·es ont indiqué que d'autres personnes l'avaient fait pour elles et eux (19.9% en 2024) et 33.3% ont déclaré que c'était un·e trafiquant·e qui l'avait fait (12.5% en 2024). Cette dernière proportion représente une augmentation importante par rapport aux années précédentes. Cette évolution concerne toutefois essentiellement les répondant·es de Zone Bleue à Yverdon-les-Bains.

[g] La « cocaïne base » fait référence à la cocaïne sous forme de crack ou de freebase (indépendamment du produit utilisé pour baser la cocaïne) destinée à être consommée par inhalation.

[h] Cocaïne sous la forme de sel hydrochloré, voir Zobel et al. 2018 pour plus d'informations quant aux différentes formes de cocaïne[3].

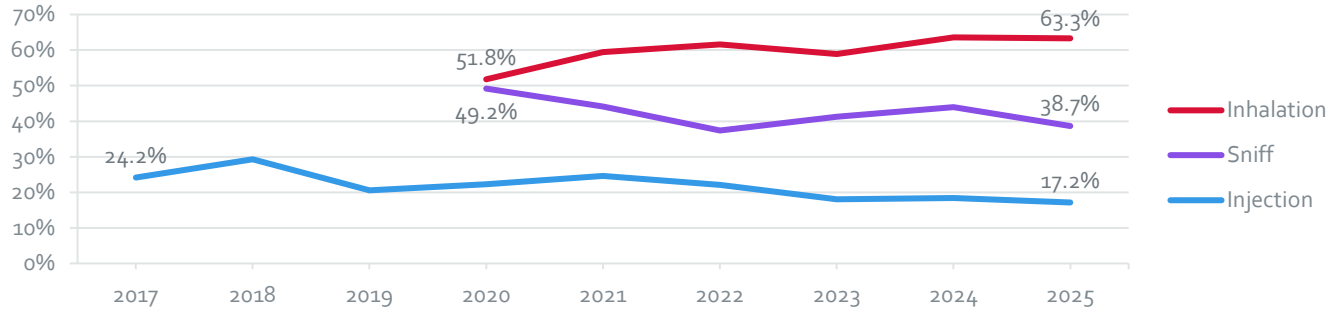


Figure 5 Mode de consommation au cours des 30 derniers jours, entre 2017 et 2025 (%)

Indicateurs d'exposition au risque de transmission du VIH et du VHC

En 2025, 17.2% des répondant·es ont indiqué avoir consommé par injection au cours des 30 derniers jours (Figure 5)[i]. Cette proportion tend à diminuer depuis 2018 (29.3%). Alors qu'entre 2020 et 2023, on pouvait constater une diminution des proportions d'injectrices et d'injecteurs consommant principalement à domicile au profit de celles et ceux consommant dans un lieu public extérieur, la tendance semblait avoir changé en 2024, une augmentation des personnes s'injectant principalement dans un espace de consommation sécurisé (ECS) ayant alors eu lieu (30.0% en 2024, Figure 6). En 2025 en revanche, on constate une diminution des injectrices et injecteurs ayant principalement recours à un local de consommation dédié (16.3%), ainsi qu'une nouvelle augmentation de la consommation dans un lieu public extérieur (16.0% en 2024 *vs* 30.2% en 2025). La proportion de répondant·es injectrices ou injecteurs consommant principalement à domicile reste relativement stable par rapport à 2024 (48.8%).

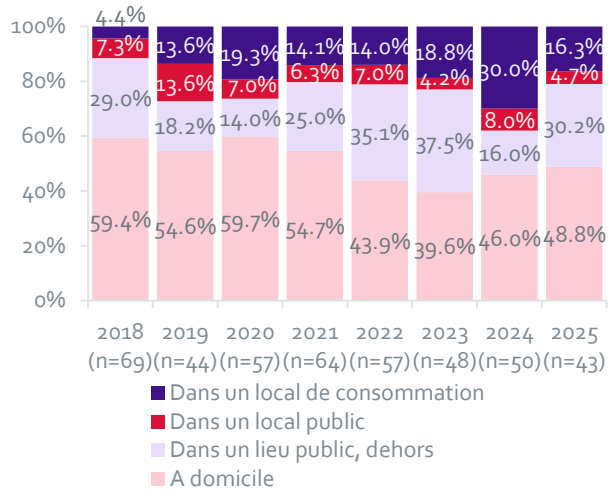


Figure 6 Lieu d'injection le plus courant au cours des 30 derniers jours, entre 2018 et 2025 (%)

Si l'on s'intéresse spécifiquement aux personnes qui se sont rendues dans l'un des ECS de Lausanne au cours des 30 derniers jours et qui consomment par injection, on constate une tendance similaire à l'ensemble des injectrices et injecteurs en ce qui concerne l'évolution des principaux lieux d'injection depuis 2024. Il importe cependant de prendre ce résultat avec précaution au regard du faible nombre d'individus considérés dans ce sous-groupe.

Par rapport à 2024, parmi les personnes ayant consommé par injection au cours des 30 derniers jours, la proportion de répondant·es indiquant avoir utilisé une seringue déjà utilisée par quelqu'un·e d'autre au cours des 30 derniers jours est restée globalement stable depuis 2022 (20.9% en 2025)[j]. En outre, 14.0% des répondant·es ont indiqué avoir transmis au cours des 30 derniers jours une seringue/aiguille usagée à une autre personne après l'avoir utilisée, ce qui représente une proportion proche de celle mesurée en 2024 (11.3%). La réutilisation de ses propres seringues est également une pratique courante, dont la proportion parmi les répondant·es a augmenté par rapport à 2024 (66.0% en 2024 *vs* 76.2% en 2025). Enfin, la proportion de répondant·es injectrices et injecteurs ayant indiqué avoir employé une cuillère déjà utilisée par quelqu'un·e d'autre au cours des 30 derniers jours a fortement augmenté entre 2024 et 2025 (21.2% *vs* 44.2%).

En 2025, plus de la moitié (63.3%) des répondant·es a indiqué avoir consommé par inhalation au cours des 30 derniers jours. Cette proportion est très proche de celle observée en 2024 (63.5%) et s'inscrit dans la continuité de l'augmentation constatée depuis 2020 (51.8%, Figure 5). Cette évolution est particulièrement marquée pour les structures d'ABS au Vallon (56.3% en 2020 *vs* 70.8% en 2025) et Zone Bleue (69.4% en 2020 *vs* 80.4% en 2025). Il faut également relever que c'est à l'Antenne ECS-Riponne que la proportion d'inhalatrices et inhalateurs est la plus élevée (96.2% en 2025). Comme pour l'injection, la part de consommatrices et consommateurs par inhalation qui ont indiqué consommer principalement dans un espace de consommation sécurisé a diminué entre 2024 et 2025 (14.4% *vs* 7.5%, Figure 7). A l'inverse, les parts d'inhalatrices et d'inhalateurs consommant principalement à domicile ou dans un espace public extérieur, qui avaient diminué en 2024 (respectivement 51.7% en 2023 *vs* 45.4% en 2024 et 40.8% en 2023 *vs* 34.5% en 2024), ont

[i] Parmi les injectrices et les injecteurs, on peut également relever une plus forte augmentation de la proportion de répondant·es SDF (18.6% en 2017 *vs* 45.2% en 2025) que dans la population totale étudiée (27.7% en 2017 *vs* 33.8% en 2025).

[j] La proportion mesurée en 2024 (7.7%) marquait une forte baisse mais celle-ci ne s'est pas maintenue en 2025, ce qui suggère qu'il s'agissait plutôt d'une mesure exceptionnelle au regard de la tendance à la stabilité observée depuis 2022.

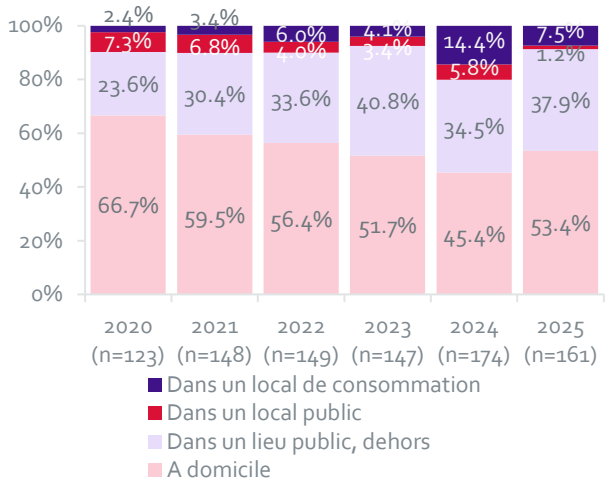


Figure 7 Lieu d'inhalation le plus courant au cours des 30 derniers jours, entre 2018 et 2025 (%)

retrouvé, en 2025, des taux similaires à ceux observés en 2023 (53.4% pour l'inhalation principalement à domicile et 37.9% pour l'inhalation principalement dans un lieu public extérieur).

Parmi les personnes ayant eu recours à l'un des ECS de Lausanne au cours des 30 derniers jours et qui consomment par inhalation, une évolution similaire à l'ensemble des inhalatrices et inhalateurs peut être observée concernant les principaux lieux d'inhalation. Il faut toutefois être prudent·e avec ce résultat,compte tenu du faible nombre d'individus considérés dans ce sous-groupe.

Un peu plus de la moitié des consommatrices et consommateurs par inhalation ont indiqué avoir principalement consommé seul·es au cours des 30 derniers jours (51.7%). Par ailleurs, comme en 2024, elles et ils sont 40.9% à indiquer avoir utilisé du matériel d'inhalation (embout, pipe, etc.) déjà utilisé par une tierce personne au cours des 30 derniers jours. En outre, en 2025, 64.7% ont déclaré avoir partagé la même source de chaleur (briquet, etc.) qu'une autre personne pour transformer le produit, 44.3% à avoir utilisé la même cuillère pour transformer le produit, et 45.9% à avoir partagé le même embout pour consommer le produit. A l'exception de cette dernière proportion, qui a connu une augmentation depuis 2023 (35.5%), ces indicateurs sont restés globalement stables par rapport aux précédentes mesures.

Enfin, la proportion de répondant·es indiquant avoir consommé par sniff au cours des 30 derniers jours est globalement stable depuis 2022 (38.7% en 2025, Figure 5).

Plus d'un quart des répondant·es ont indiqué s'être rendu·es dans un des ECS de Lausanne au cours des 30 derniers jours en 2025 (28.4%). Cette proportion marque une rupture avec l'augmentation importante observée en 2024 (39.7%), année de l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne (Figure 8)[k] et se rapproche des niveaux mesurés entre 2021 et 2023.

Indicateurs de l'état de santé

Lorsqu'il s'agit de décrire leur état de santé, les répondant·es du PAPU 2025 sont 11.9% à se déclarer être en très bonne santé, 27.0% en bonne santé, 38.5% en assez bonne santé, 17.1% en mauvaise santé et 5.6% en très mauvaise santé. Par rapport aux années précédentes, ces proportions semblent s'inscrire dans la continuité d'une certaine dégradation de la santé générale des répondant·es. En outre, en 2025, 44.7% des répondant·es ont indiqué être sous traitement agoniste opioïde (TAO), soit une proportion en diminution depuis 2017 (59.7%). Cette diminution est particulièrement marquée à Entrée de Secours, le seul CABS du canton qui prescrit des TAO, où 86.2% des répondant·es étaient sous TAO en 2017 contre 48.6% en 2025.

Les proportions de répondant·es ayant eu un test de dépistage du VIH au cours de la vie et au cours des 12 derniers mois ont diminué depuis les premières éditions du PAPU. En effet, en 2018, les répondant·es étaient 89.7% à indiquer avoir déjà fait un test de dépistage du VIH, tandis que cette proportion concerne 69.3% des répondant·es en 2025. De manière analogue, 60.1% des répondant·es déclaraient en 2018 avoir effectué un test de dépistage du VIH au cours des 12 derniers mois, tandis qu'elles et ils sont 44.5% en 2025. Cette diminution est particulièrement marquées à Entrée de

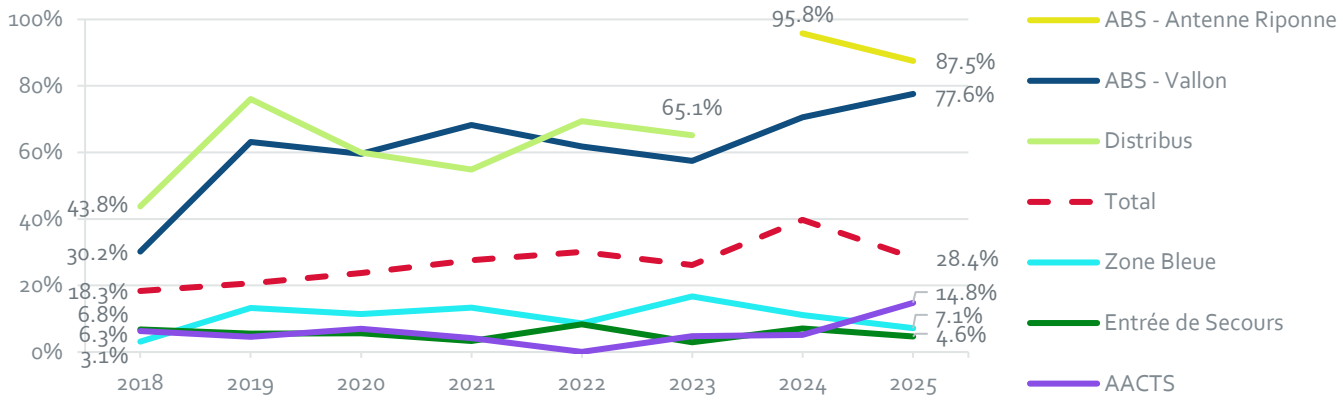


Figure 8 Recours à l'un des ECS de Lausanne au cours des 30 derniers jours, par structure, entre 2018 et 2025 (%)

[k] Tant les structures de la Fondation ABS au Vallon que l'Antenne de l'ECS à la Riponne proposent différentes prestations (permanence de remise de matériel, et/ou prestations d'aide à la survie), ce qui explique pourquoi les répondant·es du Vallon et de l'Antenne de la Riponne n'ont pas forcément toutes et tous eu recours à un des ECS de Lausanne au cours des 30 derniers jours.

Secours (53.6% en 2017 *vs* 36.4% en 2025) et à Zone Bleue (70.0% en 2017 *vs* 55.0% en 2025). En 2025, parmi celles et ceux ayant déjà effectué un test de dépistage au cours de leur vie, 5.8% ont indiqué être séropositives ou séropositifs.

Concernant l'hépatite C, deux tiers (66.7% en 2025) des répondant·es ont indiqué avoir déjà effectué un test de dépistage au cours de leur vie, tandis qu'elles et ils sont 43.8% à indiquer avoir été testé·es dans les 12 derniers mois. Cette dernière proportion représente une légère augmentation par rapport à 2024 (37.6%), mais une diminution globale par rapport à 2018 (57.8%). Cette diminution est particulièrement marquée à Entrée de Secours (60.0% en 2018 *vs* 32.1% en 2025). Un quart des répondant·es (25.7%) a en outre déclaré en 2025 avoir déjà été diagnostiqué·es positives ou positifs à l'hépatite C. Parmi celles et ceux-ci, 10.0% ont indiqué toujours avoir l'hépatite C et ne pas suivre de traitement, 3.3% toujours avoir l'hépatite C et suivre un traitement, 58.3% avoir guéri en suivant un traitement et 28.3% avoir guéri spontanément. Ces résultats s'inscrivent dans une tendance globale où la proportion de répondant·es ayant indiqué avoir guéri avec un traitement a augmenté depuis 2017, tandis que la proportion de celles et ceux ayant toujours l'hépatite C et ne suivant pas de traitement diminue depuis plusieurs années.

En 2025, sur l'ensemble des CABS, 77.4% des répondant·es ont indiqué disposer d'une assurance maladie, tandis que 15.2% ont déclaré ne pas en avoir et 7.4% ne pas savoir si elles et ils en possèdent une. C'est à Zone Bleue que proportionnellement le plus de répondant·es ont indiqué avoir une assurance maladie pour couvrir les frais de santé en Suisse (91.3% en 2025). A l'inverse, c'est à AACTS et dans les structures d'ABS au Vallon que proportionnellement le moins de répondant·es ont indiqué disposer d'une telle assurance (respectivement, 62.9% et 52.1% en 2025).

Discussion

La répétition de l'étude PAPU en 2025 a permis de faire un nouveau point sur la situation des bénéficiaires des CABS du canton de Vaud. Parmi les principaux résultats on retient notamment le vieillissement de la population qui fréquente ces structures, un constat également observé à l'étranger[4, 5].

Les assurances sociales (assurance invalidité, chômage, AVS, etc.), ainsi que l'aide sociale restent les sources de revenus principales des répondant·es. Relevons également à ce sujet que, depuis quelques années, les assurances sociales sont devenues la première source de revenus des répondant·es, alors que cette place était jusque-là occupée par l'aide sociale. Cette inversion trouve certainement son explication dans de multiples facteurs et s'inscrit dans un contexte national où le nombre de personnes bénéficiant de l'AI est en augmentation[6]. Des pistes d'explication pourraient ainsi résider dans une plus grande prise en compte de l'addiction et des comorbidités psychiatriques dans les critères d'attribution de l'assurance invalidité[7] ou encore potentiellement dans le vieillissement de la population des CABS, une plus grande part de cette population pouvant dès lors être affiliée à l'AVS.

Une proportion non négligeable de participant·es est en situation de précarité. En effet, un tiers des répondant·es est sans domicile fixe. Près de 40% des répondant·es déclarent passer parfois ou souvent une journée complète sans manger par manque de moyens, une proportion qui a augmenté depuis 2019, alors même que les CABS vaudois proposent des repas de midi les jours d'ouverture. Ces résultats témoignent d'une précarisation de la population qui fréquente les CABS du canton. Celle-ci est probablement multifactorielle. La hausse du coût de la vie consécutive à la pandémie de COVID-19, tout comme la crise liée à la consommation de cocaïne base sont potentiellement associées à cette augmentation de la précarité.

Depuis 2017, on observe des changements importants dans le type de substances consommées. La consommation d'héroïne a ainsi fortement baissé, tandis que la consommation de cocaïne base a augmenté de manière significative. Ces constats sont en accord avec les différents retours du terrain. 2025 est la première année depuis le début des mesures où la consommation de cocaïne base dépasse celle de cocaïne HCl parmi les répondant·es (52% *vs* 50%). Les consommations d'ecstasy, de métamphétamine et de kétamine semblent également connaître une tendance à la hausse depuis 2017. En outre, la consommation de benzodiazépines non prescrites, même si elle marque un recul par rapport à 2024, a connu une augmentation ces dernières années et reste donc à surveiller.

Par rapport aux deux années précédentes, la proportion de consommatrices et de consommateurs de cocaïne base indiquant consommer des produits déjà transformés par un·e trafiquant·e a fortement augmenté. Cette évolution concerne toutefois essentiellement les répondant·es de Zone Bleue, à Yverdon-les-Bains, où un marché plus important de cailloux de cocaïne base a déjà été documenté[8, 9]. La majorité des répondant·es consommant de la cocaïne base continuent de transformer elles et eux-mêmes leur cocaïne HCl en cocaïne base ou demandent à d'autres personnes de s'en occuper pour elles et eux (65.8% en 2025). Ce constat confirme que, pour le moment, la majorité des consommatrices et consommateurs du canton de Vaud ne semble toujours pas ou peu intéressée à acheter des cailloux de cocaïne base déjà prêts[3, 8, 9].

La part de répondant·es ayant consommé des substances psychoactives par injection dans les 30 derniers jours est globalement en diminution depuis 2018 (29% en 2018 *vs* 17% en 2025). En outre, environ un cinquième des répondant·es indique avoir réutilisé une seringue déjà utilisée par quelqu'un d'autre et plus de 10% avoir transmis à un·e pair·e une seringue après utilisation au cours des 30 derniers jours. De plus, de plus en plus de répondant·es indiquent réutiliser leurs propres seringues (trois quarts en 2025). Ces résultats qui évoquent un recours moindre à la consommation par injection et une récurrence des pratiques de réutilisation du matériel d'injection sont surprenants. Ceci compte tenu du fait que le monitorage cantonal de la remise de matériel d'injection stérile indique depuis plusieurs années une

augmentation importante du nombre de seringues remises[10]. L'évolution de ces différents indicateurs liés à la pratique de l'injection est à surveiller. A l'inverse, depuis le début des mesures en 2020, la consommation par inhalation a connu une augmentation importante (52% en 2020 *vs* 63% en 2025), tout comme les pratiques de partage de matériel associé à ce mode de consommation.

Tant pour l'injection que pour l'inhalation, en 2024, la proportion de répondant·es ayant indiqué avoir le plus souvent consommé au cours des 30 derniers jours dans un lieu public extérieur avait diminué au profit de la consommation dans un local de consommation dédié. En 2025, en revanche, particulièrement pour l'injection, la proportion ayant indiqué avoir consommé le plus souvent dans un lieu public extérieur au cours des 30 derniers jours a augmenté à nouveau, tandis que la consommation dans un ECS a diminué. Un des facteurs pouvant potentiellement expliquer la diminution de la consommation dans l'espace public observée en 2024 est l'ouverture de l'Antenne ECS-Riponne cette même année, ce qui a possiblement pu susciter une forme de curiosité pour une structure venant d'ouvrir ses portes. La nouvelle augmentation de la consommation dans l'espace public observée en 2025 interpelle et devrait être surveillée. Elle s'inscrit potentiellement dans la tendance générale à l'augmentation de la consommation en rue (et particulièrement de l'inhalation) observée depuis 2020.

Lorsque les répondant·es évaluent leur état de santé général, elles et ils sont moins nombreuses et nombreux à indiquer être en bonne ou très bonne santé qu'en 2017[11] (58% en 2017 *vs* 39% en 2025). Cela pourrait être un signe d'une dégradation de l'état de santé de cette population. A titre de comparaison, en 2022, 87% de la population générale du canton de Vaud indiquait être en bonne ou très bonne santé[11].

On constate également une dégradation au niveau des sérologies. Les proportions de répondant·es indiquant avoir déjà effectué un test pour le VIH au cours de leur vie (69.3%) et au cours des 12 derniers mois (66.7%) ont fortement diminué depuis 2018. Cette dernière proportion reste toutefois nettement plus grande que celle observée dans la population générale[12]. En ce qui concerne l'hépatite C, par rapport à 2018, on constate également une diminution dans la proportion de répondant·es ayant effectué un test de dépistage au cours de leur vie (66.7% en 2025) et au cours des 12 derniers mois (43.8% en 2025). Pourtant, en 2025, une proportion non négligeable de répondant·es a indiqué être séropositives et séropositifs (5.8%) ou avoir déjà été diagnostiquée positives ou positifs au virus de l'hépatite C (25.7%). De plus, même si l'accès au traitement contre l'hépatite C s'est amélioré ces dernières années, il reste coûteux. Ces éléments montrent que ces épidémies nécessitent toujours une attention particulière dans cette population, ceci d'autant plus à la lumière de l'importante prévalence des comportements de partage et de réutilisation du matériel de consommation stérile.

De plus, depuis 2017, la proportion de répondant·es indiquant être sous TAO a diminué, en particulier à Entrée de Secours. Bien que le nombre effectif de patient·es sous TAO selon le registre officiel soit également en diminution[13], il semble que la diminution observée dans le PAPU soit plus importante. Ce constat est préoccupant d'autant plus que les abandons de TAO sont une des conséquences connues de la consommation de cocaïne base[8, 14]. Depuis 2022 toutefois, la diminution du taux de répondant·es sous TAO semble globalement ralentir.

Les différents indicateurs de santé présentés ici tendent à montrer une dégradation de l'état de santé et de l'accès aux soins dans la population fréquentant les CABS. Il faut également mentionner qu'en 2025, près d'un quart des répondant·es ont déclaré ne pas disposer d'une assurance maladie apte à couvrir leurs frais de santé en Suisse, ou ne pas savoir si elles et ils en avaient une. Si cet indicateur n'est pas forcément relié à un moins bon état de santé, il contribue potentiellement à entraver l'accès aux soins chez les bénéficiaires des CABS, ce qui, dans le cadre d'une dégradation générale de leur état de santé, pourrait à l'avenir constituer une préoccupation importante.

Cette répétition du PAPU a permis de faire un nouveau point important pour comprendre comment évolue la situation des bénéficiaires des CABS du canton de Vaud. Dans l'ensemble, certains indicateurs (précarisation du public, produits consommés, partage de matériel de consommation, accès aux soins, etc.) semblent se péjorer, confirmant les résultats d'autres études[8, 14, 15]. Le contexte dans lequel évoluent les consommatrices et consommateurs se transforme. La disponibilité de la cocaïne dans le canton est devenue extrêmement importante[9, 16]. Elle est maintenant le principal produit consommé tant par inhalation que par injection ce qui entraîne d'importants changements dans les comportements des consommatrices et consommateurs expliquant probablement au moins en partie la péjoration des principaux indicateurs relevés dans le PAPU. Ces constats soulignent la nécessité pour les équipes de terrain de rester particulièrement attentives et de renforcer leurs messages de prévention ; ceci d'autant plus que la situation dans les rues des principales villes du canton reste détériorée[8, 17]. De plus, la méthodologie de l'étude PAPU ne permettant pas d'atteindre les personnes qui ne fréquentent pas les CABS, il est possible qu'une partie des consommatrices et consommateurs de substances psychoactives marginalisé·es du canton ne soit pas représentée dans cette étude.

Cette nouvelle édition de l'enquête PAPU confirme à nouveau qu'il est possible de réaliser une étude auprès de populations dites difficiles d'accès, soit les utilisatrices et utilisateurs des CABS. Le nombre de questionnaires retournés reste globalement stable, bien qu'il soit moins élevé en 2025 qu'en 2024 (290 *vs* 322). Malgré un taux de participation relativement bon (68.6%), les retours du terrain indiquent que la mise en œuvre peut parfois être complexe. Il est de ce fait important de continuer à prêter attention à ce que ce taux de participation ne diminue pas, afin de préserver la comparabilité des résultats dans le temps. Pour ce faire, il convient de poursuivre les efforts de sensibilisation des équipes de direction et des équipes sur le terrain quant à l'intérêt de ces mesures et de valoriser les initiatives des structures visant à encourager les bénéficiaires à répondre (comme la distribution de bons repas).

Note méthodologique

Le pointage annuel du profil des usagères et usagers (PAPU) est une enquête anonyme, transversale multicentrique et descriptive. Sa méthodologie s'inspire principalement de celle des enquêtes de type « un jour donné », et s'appuie également sur l'expérience des enquêtes réalisées dans les structures à bas-seuil en Suisse et à l'étranger[18, 19].

La phase de récolte des données de cette étude se tient sur une semaine entière début novembre (semaine du premier lundi du mois de novembre), chaque année, pendant les jours et les heures d'ouverture des CABS. Ce format est préféré à une enquête sur un jour prédéterminé en raison de la variabilité de la fréquentation des centres durant la semaine et des contraintes organisationnelles des CABS.

Quelques jours avant la période de passation effective, les équipes des CABS ont pour mission d'annoncer la tenue de l'enquête à leurs bénéficiaires afin de favoriser son acceptation. Durant la semaine de passation, chaque CABS est tenu de systématiquement proposer le questionnaire à tout·e bénéficiaire entrant dans le centre d'accueil et n'ayant pas déjà rempli ou refusé le questionnaire auparavant, puis de le récupérer. Le questionnaire est, en principe, auto-administré (i.e. rempli seul·e par la ou le bénéficiaire), à part si une demande explicite d'aide est formulée par la ou le bénéficiaire.

L'ensemble de ces analyses a été effectué sur Stata (version 18.0).

Références

1 Stadelmann S, Amiguet M, Samitca S. L'offre en matière de réduction des risques liés à la consommation de substances illicites dans le canton de Vaud : un état des lieux. Lausanne: Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2019. (Raisons de santé: Les Essentiels 12). DOI: https://doi.org/10.16908/rds-essentiels/12

2 Stadelmann S, Lociciro S, Samitca S. Pointage annuel du profil des usagères et usagers des centres à bas seuil d'accès du canton de Vaud: PAPU 2018. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2019. (Raisons de santé 303). DOI: https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/303

3 Zobel F, Esseiva P, Udrisard R, Lociciro S, Samitca S. Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud: cocaïne et autres stimulants. Lausanne: Addiction Suisse, Ecole des Sciences criminelles, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018.

4 Heard S, Mathers, B., Maher, L. Australian NSP survey: Prevalence of HIV, HCV and injecting and sexual behaviour among NSP attendees, 30-year National Data Report 1995-2024. Sydney: Kirby Institute, UNSW Sydney, 2025. Available from: https://www.kirby.unsw.edu.au/sites/default/files/documents/Australian-NSP-Survey-national-data-report_1995-2024.pdf

5 Cadet-Taïrou A, Lermenier-Jeannet A, Gautier S. Profils et pratiques des usagers de drogues rencontrés dans les CAARUD en 2015. Paris: OFDT; 2018.

6 Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Statistique de l'AI 2024. Berne: Office fédéral des assurances sociales (OFAS), 2025. Available from: https://www.bsv.admin.ch/dam/fr/sd-web/AFM9WNlD62Rz/iv_stat_2024_d.pdf

7 Bolliger C, Ganzeboom M, Guggisberg J, Kaderli T. Entwicklung der Neurenten in der Invalidenversicherung: gemischte Methode, Sucht- und psychische Erkrankungen. Bundesamt für Sozialversicherungen BSV, 2024. (5).

8 Debons J, Samitca S. Etude qualitative sur la consommation de cocaïne base dans le canton de Vaud (freebase/crack). Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2023. (Raisons de santé 352). DOI: https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/352

9 Zobel F, Esseiva P, Samitca S, Udrisard R, Gianola E, Andrani L et al. MonitorStup – Suivi et analyse du marché des stupéfiants dans le canton de Vaud : le marché de la cocaïne. Lausanne: Addiction Suisse, Ecole des Sciences criminelles UNIL, Unisanté, 2025.

10 Stadelmann S, Amiguet M, Samitca S. Monitorage du programme de lutte contre les addictions du canton de Vaud: PAPU 2025 & statistiques de remise de matériel de consommation. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2026. (Présentation durant la séance de Coordination du PCRDR).

11 Pahud O, Roth S, Zufferey J, Zumbrunnen O. Rapport de base sur la santé pour le canton de Vaud. Résultats de l'enquête suisse sur la santé 2022. Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé, 2024. (Obsan Rapport 12/2024). Available from: https://infosan.vd.ch/publications/rapport-de-base-sur-la-sante-pour-le-canton-de-vaud-2022

12 Lociciro S, Simonson T, Samitca S, Koutaissoff D, Amiguet M, Dubois-Arber F et al. Système de surveillance du VIH et des IST de deuxième génération en Suisse. Rapport de synthèse 2012-2016. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2017. (Raison de santé 278). DOI: https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/278

13 Jotterand M, Stadelmann S, Amiguet M, Samitca S. Traitements agonistes opioïdes dans le canton de Vaud : Suivi épidémiologique entre 2015 et 2023. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2025. (Raisons de Santé : Les Essentiels 59). DOI: https://doi.org/10.16908/rds-essentiels/59

14 Egli Anthonioz N, Zobel F. La problématique du crack à Genève - Situation et réponses. Lausanne: Addiction Suisse 2023. (Rapport de recherche N° 153). DOI: https://doi.org/10.58758/rech153

15 euda.europa.eu. Understanding Europe's drug situation in 2024 – key developments (European Drug Report 2024). EUDA; 2024. Available from: https://www.euda.europa.eu/publications/european-drug-report/2024/drug-situation-in-europe-up-to-2024_en

16 Andrani L, Esseiva P, Gianola E, Samitca S, Tognolini M, Saric N et al. MonitorStup - suivi et analyse du marché des stupéfiants dans le canton de Vaud (2024-2025) : la cocaïne et l'héroïne Lausanne: Addiction Suisse, Ecole des sciences criminelles/UNIL, Unisanté, 2026 (à paraître).

17 Junod G, Affolter S, Luccarini Y, Halter G, Dessemonter P, Zürcher F. Lettre au Conseil d'Etat 27.09.2024. Municipalité de Lausanne, Municipalité de Vevey, Municipalité d'Yverdon-les-Bains, 2024.

18 Balthasar H, Arnaud S, Gervasoni J-P, Samitca S, Schnoz D, Zobel F et al. Résultats de l'enquête auprès de la clientèle des structures à bas seuil d'accessibilité (SBS) en Suisse (2006). Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2006. (non publié).

19 Lociciro S, Arnaud S, Füglistaler G, Dubois-Arber F, Gervasoni J-P. Résultats de l'enquête 2011 auprès des usagers des structures à bas-seuil en Suisse. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive - IUMSP, 2012. (Raisons de santé 199a). Available from: https://www.unisante.ch/fr/formation-

recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-199a

Affiliation

Secteur Évaluation et expertise en santé publique (CEESAN), Département Épidémiologie et systèmes de santé – DESS, Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique & Université de Lausanne, Lausanne, Suisse

Citation suggérée

Baud A, Stadelmann S, Samitca S. Pointage annuel du profil des usagères et des usagers (PAPU) des centres d'accueil à bas-seuil : Evolution des principaux indicateurs entre 2017 et 2025. Lausanne, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2026 (Raisons de Santé : Les Essentiels 80) https://doi.org/10.16908/rds-essentiels/80